

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

La natation c'est, LE sport santé

Grâce à la Natation Santé, maintenez-vous en forme et développez votre capital santé.

NAGEZ FORME SANTÉ

NAGEZ FORME BIEN-ÊTRE

LA NATATION SANTÉ, C'EST :

- Un accueil dans des structures agréées
- Des éducateurs formés et qualifiés
- Un programme personnalisé

Informations et renseignements : www.ffnatation.fr

SUIVEZ NOUS SUR

PRENEZ SOIN DE VOUS !

PARTENAIRE PRINCIPAL

PARTENAIRES OFFICIELS

Fédération Française de Natation

EDF

TYR

BIOPARAN

L'ERFAN HDF relance la formation Brevet Fédéral Nagez Forme Santé Du 2 mai au 6 septembre 2022

- 1^{er} regroupement présentiel : du 2 au 4 mai
- 2^{ème} regroupement : en distanciel, à votre rythme, entre le 5 mai et le 12 juin
- 3^{ème} regroupement : en présentiel : entre le 13 et le 30 juin, à préciser
- Certifications : vers le 6 septembre

Cela vous permettrait d'ouvrir ou de relancer une section Natation Santé pour la prochaine saison.
Pour les titulaires de ce BF NFS, le recyclage se fera sur un des deux regroupements.

Les objectifs de la formation sont :

- Intervenir auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins.
- Encadrer en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Peuvent s'inscrire : tout licencié FFN, âgés d'au moins 18 ans, titulaire du Moniteur Sportif de Natation, ou du BF.3 minimum, ou d'un diplôme d'Etat conférant le titre de MNS, dont PSE.1 à jour.

Ça se passe : dans notre région Hauts-de-France, dans 2 clubs supports ayant une section Nagez Forme Santé pour les 2 parties présentiels. C'est 70h de formation + du travail personnel pour s'approprier les cours et effectuer les démarches de création d'une section Nagez Forme Santé (constituer son réseau local) + les certifications.

Qui sont les formateurs : Membres du réseau Natation Santé national, et régional (dont Dominique CUPILLARD, Karim BELAID, Latif DIOUANE, ...). Professionnels de santé. Educateurs NFS de nos clubs.

Quel est son coût : 1200€, prise en charge possible par l'AFDAS pour les salariés. Ou bourse fédérale de 800€ pour les non salariés, sous conditions.

Comment s'inscrire : en se prépositionnant par mail, puis en renvoyant le dossier ERFAN.

Pour vous accompagner dans vos réflexions et démarches, Karim BELAID, médecin référent de la Ligue, vous propose de participer à une visio. Afin de définir les meilleurs créneaux, nous vous invitons à répondre à ce sondage : <https://forms.office.com/r/28rgzwyra3>

Toutes les informations :

<https://hautsdefrance.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=4&idrub=113>

erfan.formation@ffnatationhdf.fr / SF : 06 35 13 93 48 / CC : 06 75 40 19 30

